



Procès verbal

Commission des Règlements Plénière

Réunion du :	17 avril 2024
A :	Visioconférence
Présidence :	M. CORROYER.
Présents :	MM. CRETENET. FAIVRE VUILLIN, GERALDES. JOURNOT. HOFF. KHELIFI. VIENOT.
Excusés :	MM. MAITRE, VANOOTEGEM

. LITIGES.

LITIGE N°82 BESANCON FOOT 2 / EXINCOURT TAILLECOURT 1. U18 EXCELLENCE du 23/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°84 BESANCON ESPERANCE 2 / AIGREMONT MONTOILLE – SENIORS D4 – Gr D DU 24/03/2024

Réserve d'avant match du club de AIGREMONT MONTOILLE par le Président du club Mr AYMANNIN Steve sur la participation en équipe inférieure d'un ou plusieurs joueurs ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Attendu la réserve d'avant-match du club de AIGREMONT MONTOILLE, confirmée par mail officiel en date du 24 mars 2024

Dit la réserve recevable en la forme

Attendu que le dernier match de BESANCON ESPERANCE 1, BESANCON ESPERANCE 1 / MYON CHAY INTERCOM 1, SENIORS D3 – Gr E, était le 17 mars 2024

Attendu, après contrôle des feuilles de match qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match BESANCON ESPERANCE 1 / MYON CHAY INTERCOM du 17/03/2024, ont participé à la rencontre BESANCON ESPERANCE 2 / AIGREMONT MONTOILLE du 24/03/2024

Confirme le résultat de la rencontre BESANCON ESPERANCE 2 / AIGREMONT MONTOILLE (score 6 – 2)

Débite le club de AIGREMONT MONTOILLE des frais de réserve

LITIGE N° 85 GJ COURTEFONTAINE 2 / VILLERS LE LAC 2 – U11 PRINTEMPS – GROUPE J DU 03/04/2024

Dossier transmis par la commission Développement et Animation des pratiques Jeunes U6 à U13 suite contrôle des feuilles de match ou plateau du district DTB.

PV INTERNE

LITIGE N° 86 ENT. AVOUDREY GUYANS 3 / LE CHATELEU 2. DEPARTEMENTAL 4 du 29/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°87 VALDAHON VERCEL 3/ VALDAHON VERCEL 2. COUPE BIG MAT LMHD du 28/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°88 EXINCOURT / MORTEAU MONTLEBON 2. U18 EXCELLENCE du 28/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°89 BEAULIEU MANDEURE 2 / ETUPES 3. SENIORS D4 – Gr B DU 24/03/2024
Equipe 1 du club de BEAULIEU MANDEURE ayant fait forfait

La commission,

Attendu que l'équipe BEAULIEU MANDEURE 1 a déclaré forfait contre CLERVAL ANTEUIL en SENIORS D2 – Gr B le 23 mars 2024 (PV CR en date du 02/04/2024)

Attendu l'article 12 des règlements des championnats seniors du District DTB

Donne match perdu par forfait à BEAULIEU MANDEURE 2 pour en donner bénéfice à ETUPES 3 (score 0 – 3)

Inflige l'amende réglementaire de 35 euros à BEAULIEU MANDEURE pour forfait déclaré

LITIGE N°90 EXINCOURT 3 / BART 3. SENIORS D3 – Gr B DU 01/04/2024

Match non joué suite arrêté municipal

Courrier du club de BART

La commission,

Attendu que le match a été remis suite arrêté municipal

Attendu le courrier du club de BART

Attendu que l'arrêté municipal en date du 30/03/2024, précise que le match de l'équipe C est remis car le terrain ne peut supporter plusieurs matchs

Confirme le report de la rencontre EXINCOURT 3 / BART 3

Transmet à la commission compétente pour reprogrammation du match.

LITIGE N° 91 BETHONCOURT 1 / BEAULIEU MANDEURE 2. SENIORS D4 – Gr B DU 17/03/2024

Absence de FMI ou feuille de match papier

La commission,

Attendu l'absence de FMI ou feuille de match papier

Attendu que le district a fait un rappel en date du 20 mars 2024 et du 03 avril 2024 aux deux clubs

Attendu aucune réponse des deux clubs à la date du 08 avril 2024

Donne match perdu par forfait non déclaré (-1 point) à BETHONCOURT (score 0 – 3)

Inflige l'amende réglementaire de 100 euros à BETHONCOURT pour forfait non déclaré

Donne match perdu par forfait non déclaré (-1 point) à BEAULIEU MANDEURE 2 (score 0 – 3)

Inflige l'amende réglementaire de 100 euros à BEAULIEU MANDEURE pour forfait non déclaré

LITIGE N°93 ORCHAMPS OP 1 / ABC FOOT 2. SENIORS D3 – Gr E du 13/04/2024

Match arrêté à la 42ème minute de jeu, l'équipe de ABC FOOT 2 n'ayant plus que 7 joueurs sur le terrain

La Commission,

Attendu que l'équipe de ABC FOOT 2 a commencé le match avec huit (8) joueurs sur le terrain Attendu que Monsieur l'arbitre a arrêté la rencontre à la 42^{ème} minute de jeu car l'équipe de ABC FOOT 2 n'avaient plus que 7 joueurs sur le terrain suite à sortie du joueur n° 8 sur blessure

Attendu le rapport de Monsieur l'arbitre

Donne match perdu par forfait (0 point) à ABC FOOT 2 pour en donner bénéfice à ORCHAMPS OP 1 (score 3 – 0)

. COURRIER DIVERS.

Pris note du courrier du club de ASDAM en date du 05 avril 2024

. RESERVES NON CONFIRMEES.

MATCHES DU 01/04/2024

**SAUGETTE ENTRE ROCHE 1 / DOUBS 1
VOUJEAUCOURT 3 / SELONCOURT 3**

**COUPE CREDIT MUTUEL
COUPE HDCB**

MATCHES DU 13 ET 14/04/2024

ETUPES 2 / VOUJEAUCOURT 3

SENIORS D4 – Gr C

Amende réglementaire aux clubs soulignés : 23 euros.

. FORFAITS SIMPLES DECLARES.

MATCHES DU 30 ET 31/03/2024

ENT.CHAM OSIER BOURB / NAISEY

COUPE F à 8 CA

MATCHES DU 06 ET 07/04/2024

EXINCOURT 1 / BAUME LES DAMES 1
 GJ PORTES DU HT DOUBS 1 / FORGES AUDINCOURT 1
 ST GILLES FC / ST HIPPOLYTE
ENT.PIERREF PASS NAISEY 1 / PAYS MAICHOIS 2
 MORTEAU MOTLEBON 2 / ENT. PIERREF PASS NAISEY 2
 SOUS ROCHES 2 / GRAND CHARMONT 2

U18 EXCELLENCE
 U18 D3 – Gr B
 SENIORS F D2 – Gr B
 U13 Printemps – Gr 24
 U13 Printemps – Gr 29
 U11 Printemps – Gr 37

MATCHES DU 13 ET 14/04/2024

ROUGEMONT CONCORDE 2 / PORTUGAIS AUDINCOURT
 BESANCON FOOT 1 / GJ RUDIPONTAIN 1
 ENT.CHATJOUX LRV MASSIF 2 / GJ MONTS VALLEES 3
 BRCL 1 / ESSERT 2
 GRANDVILLARS 2 / OFFEMONT 1
 ASFC BELFORT 2 / ETUPES 2

SENIORS D3 – Gr D
 U18 EXCELLENCE
 U18 D3 – Gr A
 U18 D3 – Gr D
 U11 Printemps – Gr 18
 U11 Printemps – Gr 34

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait déclaré et officialisé 35 euros.
Jeunes Forfait déclaré et officialisé 25 euros.

. FORFAITS SIMPLES DECLARES HORS DELAI.
--

MATCHES DU 30 - 31/03/2024 ET 01/04/2024

PRESENTEVILLERS STE MARIE 2 / ETUPES 2
 LEVIER 1 / PIERREF LAVIRON 1

SENIORS D4 – Gr C
 COUPE SENIORS F à11

MATCHES DU 06 ET 07/04/2024

ABBEVILLERS VANDONC 1 / BOUROGNE 1
 PASSAVANT / VILLERS LE LAC 2
 DOUBS SUD 2 / ARCHE 2
ENT. FRASNE LRV 1 / DYNAMO 1
 NOIDANS LES VESOU / GRANDVILLARS
 GJ RUDIPONTAIN 1 / GJ MONTS ET VALLEES 2
 LE RUSSEY 1 / BELFORT SUD 1
 ASFC BELFORT / GJ 4 VILLAGES

SENIORS D3 – Gr A
 SENIORS D3 – Gr H
 SENIORS D4 – Gr I
 SENIORS F D3 – Gr A
 SENIORS F D3 – Gr B
 U18 EXCELLENCE
 U18 D1 – Gr B
 U18 D3 – Gr D

MATCHES DU 13 ET 14/04/2024

BOUROGNE / US SOCHAUX 2
 FRASNE 3 / LEVIER 3
 CLERVAL ANTEUIL 3 / COURCELLES LES MONTB. 2
 SP BESANCON 2 / BEURE 2
 THISE CHALZEULE 1 / BELFORT SUD 1
 DANNEMARIE 1 / GJ/GSF DE L'ARCHE 1
 NORD TERRITOIRE 1 / ASFC BELFORT 2
AUXON MISEREY 1 / GJ DOUBS CENTRE FOOT 3

SENIORS D3 – Gr A
 SENIORS D3 – Gr F
 SENIORS D4 – Gr C
 SENIORS D4 – Gr D
 U18 D1 – Gr B
 U18 D2 – Gr B
 U13 Printemps – Gr 25
 U11 Printemps – Gr 13

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait déclaré hors délai 50 euros.
Jeunes Forfait déclaré hors délai 35 euros.

. FORFAITS SIMPLES NON DECLARES.

MATCHES DU 06 ET 07/04/2024

BETHONCOURT 1 / SOUS ROCHES

U18 D2 – Gr C

GJ BIE DU DOUBS 1 / BESANCON VELOTTE 2
BETHONCOURT

U15 D3 – Gr B
PLATEAU U9

MATCHES DU 13 ET 14/04/2024

ARCEY 2 / DELLE 1
ETUPES 1 / ROUGEGOUTTE CHAUX 3

U13 Printemps – Gr W
U11 Printemps – Gr 17

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait non déclaré et non officialisé 100 euros.
Jeunes Forfait non déclaré et non officialisé 65 euros.

. FORFAIT GENERAL.

SR DELLE 2
THISE CHALEZEULE 3
AVANNE AVENEY 1
ASM BELFORT 2
BETHONCOURT 1
BOUROGNE 1

VETERANS – Gr B
SENIORS D4 – Gr D
SENIORS F à 8 – Gr C
U18 EXCELLENCE
U18 D2 – Gr C
SENIORS D3 – Gr A

Amende réglementaire aux clubs :

Seniors Dpt 1, Dpt 2 et Dpt 3 : 150 euros.
Seniors Dpt 4, Dpt 1 Futsal et Séniors Féminines : 75 euros.
Seniors Féminines à 8 : 50 euros
Jeunes U15 et U18 : 75 euros.
Jeunes animations sauf U7 U9 : 50 euros.

. ABSENCE FEUILLE DE MATCH ET/OU DEFI APRES RAPPEL.

MATCHES DU 16/03/2024 – Rappel fait le 21/03/2024

Absence feuille de match et de défi

NORD TERRITOIRE 1 / MEZIRE FESCHES 1
BETHONCOURT 1 / BART 2
VALDAHON VERCEL 1 / SOCHAUX MONTBELIARD 1

U13 - Gr 25
U11 – Gr 19
U11 – Gr 23

Absence feuille de défi

BESANCON FOOTBALL 2 / AUXON MISEREY 1

U13 – Gr 22

MATCHES DU 23/03/2024 – Rappel fait le 28/03/2024

Absence feuille de match et de défi

BETHONCOURT 1 / HERIMONCOURT 2

U13 – Gr 17

Amende réglementaire aux clubs – Perte du match par pénalité club recevant (- 1 point) :

Absence de transmission FMI : 46 euros.
Non envoi rapport constat d'échec FMI : 30 euros.
Non transmission de la feuille de match : 46 euros.
Retard envoi feuille de match : 16 euros.
Feuille de défis absente : 10 euros.
Feuilles de plateaux absentes : 10 euros.
Feuille animation non scannée dans footclubs : 10 euros.

**Le Président,
Th. CORROYER**

**Le Secrétaire,
D.HOFF**

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.